



Département de l'AIN  
-----  
Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE  
-----  
Canton de MIRIBEL  
-----  
Commune de BEYNOST



**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du** : 8 avril 2021  
**Convocation du** : 1<sup>er</sup> avril 2021

**Nombre de Conseillers :**  
En exercice : 27  
Présents : 21  
Votants : 26

L'an deux mille vingt et un, le 8 avril à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de BEYNOST, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis au Complexe du Mas de Roux, en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

**ENSEIGNEMENT : Dérogation à l'organisation de la semaine scolaire pour le groupe scolaire des Sources et  
Approbation de la semaine scolaire de 4 jours**

**Etaient présents** : Caroline Terrier, Christine Perez, Sergio Mancini, Véronique Cortinovis, Philippe Maillez, Annie Maciocia, Joël Aubernon, Annick Pantel, Sylvie Caillet, Jean-Marc Curtet, Patrick Tholon, Bertrand Vermorel, Sébastien Renevier, Valérie Berger, Lionel Chevrolat, Franck Longin, Sophie Gaguin, Anne-Sophie Rampon, Anne Le Guyader, Jean-Pierre Cottaz, Nathalie Thimel-Blanchoz,

**Etaient représentés** :  
Gilbert Debard a donné procuration à Joël Aubernon  
Laetitia Protière a donné procuration à Lionel Chevrolat  
Elodie Brelot a donné procuration à Christine Perez  
Didier Girodet a donné procuration à Véronique Cortinovis  
Laurence Rouquette a donné procuration à Sylvie Caillet

**Absents** :  
Cyril Langelot

**Secrétaire de Séance** : Annick Pantel

Vu le code de l'Education ;  
Vu le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques ;  
Vu le décret N° 2020-632 du 25 mai 2020 ;  
Vu les articles D.521-10, D.521-12 du code de l'Education ;  
Vu le Conseil de l'école élémentaire des Sources, approuvant l'organisation de la semaine sur 4 jours, en date du 18 mars 2021 ;  
Vu le Conseil de l'école maternelle des Sources, approuvant l'organisation de la semaine sur 4 jours, en date du 23 mars 2021 ;  
Vu le courrier de l'Inspection d'Académie, demandant les délibérations des instances concernées ;

Considérant que le rythme de 4 jours, ainsi que les horaires actuels, conviennent à toutes les parties concernées : professeurs, parents, enfants et commune ;

Il est proposé au Conseil Municipal :  
de poursuivre l'organisation actuelle pour la rentrée 2021 et les suivantes.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE

**DECIDE** de déroger à l'organisation de la semaine scolaire pour le groupe scolaire public des Sources (école maternelle et élémentaire) de Beynost

**DECIDE** d'approuver l'organisation de la semaine de 4 jours

**DECIDE** de proposer au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) d'organiser la semaine scolaire comme suit :

Ecole maternelle :


Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi  
8H30-11H30/13H30-16H30

Ecole élémentaire :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi  
8H30-12H00/14H00-16H30

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

**AFFICHAGE**  
DU : 15/04/21  
AU : 15/06/21

Maire,  
  
Caroline TERRIER

